



RÈGLEMENT DES SPORTS

STAND UP PADDLE

INFORMATIONS PRATIQUES

Merci de présenter 1 personne de votre équipe au niveau de la tente accueil muni de son dossard, obligatoire pour participer à l'épreuve. **Pas de dossard, pas d'épreuve.**

ADRESSE

Plage de la Cure d'Air
Prom. Général Guisan 11
1110 Morges, Suisse

HORAIRES

Convocation des équipes à 8h45 le samedi pour les équipes du matin et à 13h45 pour les équipes de l'après-midi.

Les équipes doivent se présenter à la tente accueil à leur arrivée pour valider leur présence.

ÉQUIPES

Compétition mixte, classement mixte uniquement (Équipes masculines, féminines et mixtes classées ensembles).

Équipes de 6 à 8 personnes, 6 personnes sur la planche.

Les équipes doivent rester les mêmes du début à la fin de la compétition, si un participant est pris à courir avec deux équipes l'équipe sera disqualifiée.



ÉQUIPEMENT

Gilets de sauvetage fournis par l'organisation, et obligatoires pour tous les participants

La tenue des participants est à leur charge et dépendra des conditions météo : combinaison, shorty ou tenue de bain.

SPORTS CUMULABLES

Cette épreuve fait partie des sports combinables et peut être cumulée au choix selon la demi-journée choisie avec :

- Samedi matin : Course à pied OU marche nordique
- Samedi après-midi : Course d'orientation

SANCTIONS

Il n'est pas autorisé de pousser les participants d'un autre Paddle à l'aide de sa pagaie ou de ses mains.

La course doit se dérouler debout sur la planche.

L'ensemble de l'équipe doit être sur la planche lors de la course et à l'arrivée. Des secondes seront ajoutées en cas de non-respect de ces règles.

INTEMPÉRIES

En cas d'intempéries, les organisateurs se réservent le droit de suspendre momentanément ou d'annuler les compétitions sportives et d'orienter les participants vers des points de repli. En cas de temps orageux, les participants sont invités à se protéger.

[Se protéger en cas d'orage](#)